



## **10676 - Vendre une marchandise à un acheteur qui utilise des fonds provenant de l'usure ?**

---

### **question**

Voici une personne qui construit des maisons grâce à des fonds licitement acquis et les revend ensuite. Ses clients lui achètent ces maisons avec des fonds provenant de l'usure. Le vendeur commet-il un péché ? Il est bien connu que ceux qui vivent en Occident obtiennent des crédits destinés à l'acquisition de maisons et ne peuvent pas payer cash à l'avance.

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Par scrupule, il vaut mieux ne pas s'engager dans une telle opération. Pourtant, il n'est pas, en principe, concerné par les pratiques usurières et il n'y est pour rien puisque le producteur de l'usure reste la banque et son consommateur l'acheteur.